

Stratégie d'investissement de Centraide du Grand Montréal

Orientations liées à l'équité territoriale



Table des matières

Mot d'introduction Une vision fondée sur des valeurs d'équité et de justice sociale	3
Questions Réponses	
Sur les investissements	
Sur la méthodologie	7
Sur les organismes	



Mot d'introduction | Une vision fondée sur des valeurs d'équité et de justice sociale

Centraide aspire à contribuer à la création d'un tissu communautaire fort et solidaire pour soutenir les populations vulnérables. Cette volonté s'incarne dans une recherche constante d'équité, que ce soit dans l'allocation de fonds aux différents quartiers ou dans le type de soutiens offerts aux organismes, en prenant en compte les diverses réalités socioéconomiques et démographiques.

Le principe d'équité territoriale vise à garantir un accès équitable aux ressources pour toutes les personnes en situation de vulnérabilité, peu importe où elles vivent. Historiquement, les investissements de Centraide se sont davantage concentrés dans certains quartiers centraux où les besoins étaient grands et où les acteurs communautaires étaient plus présents. Toutefois, la réalité des quartiers a évolué, les populations et les besoins ont changé et Centraide doit tendre vers une plus grande équité dans ses investissements en s'appuyant sur l'état actuel des quartiers.





Sur les investissements



Sur les investissements

1. Avons-nous une idée de la répartition actuelle des fonds de Centraide par quartier? Cela nous permettra d'avoir une idée de la variation à venir.

Oui, tous nos investissements dans le Grand Montréal sont répartis par quartiers. Cette ventilation technique est assez simple à démontrer. Cependant, il est essentiel de noter que de nombreux organismes desservent des populations situées **en dehors de leur quartier respectif.** C'est pourquoi cette donnée doit être analysée avec prudence, et nous ne la communiquons pas officiellement selon cette perspective. Néanmoins, il est toujours possible de consulter notre site web pour découvrir l'ensemble de nos investissements par organismes et projets.

2. Les engagements avec les organismes sont-ils annuels ou sur trois ans?

Les contrats peuvent avoir une durée d'un an, de trois ans ou de six ans. Centraide vise à établir des partenariats à long terme avec les organismes. La plupart des ententes de collaboration sont prévues pour une période de trois ans et peuvent être renouvelées. Cependant, il arrive que Centraide offre des contrats d'un an pour diverses raisons telles que des projets ponctuels, des organismes en suivi ou la nécessité de parfaire une réflexion. Ainsi, pour toutes ces raisons, plusieurs engagements se font sur une base annuelle.

3. Pourquoi annonce-t-on cette intention d'équité alors que personnellement, j'en ai entendu parler depuis deux ans?

Tendre vers une plus grande équité d'investissement, c'est une intention que nous avons partagée en 2021. Au cours des dernières années, nous avons entrepris des actions concrètes en ce sens en investissant de façon plus soutenue dans des milieux historiquement sous-investis par Centraide et en annonçant des réductions d'investissements à certains organismes, afin de garantir une distribution plus équitable des ressources. Nous avons ainsi commencé il y a quelques années à orienter nos décisions en tenant compte de l'équité territoriale dans certains quartiers, en nous appuyant sur des données probantes et en nous assurant de suivre la bonne direction. Cette approche nous a permis de mieux comprendre l'impact de nos actions et de nous adapter en cours de route, renforçant ainsi notre détermination et notre intention pour l'avenir. Aujourd'hui, nous réitérons cette volonté et annonçons notre intention de renforcer nos efforts au cours des prochains mois. À partir de 2025, tous les investissements seront analysés en tenant compte de l'équité territoriale.



4. Si je comprends bien, ces analyses seront prises en compte pour les investissements à partir de 2025-2026. Mais qu'en est-il pour les investissements de 2024-2025?

En effet, la perspective de l'équité sera intégrée à l'ensemble des investissements réalisés en 2025 et 2026. Cependant, nous avons tout de même pris en considération une certaine équité dans les investissements effectués en 2024-2025, notamment dans les territoires où les analyses et les réflexions étaient plus avancées.

5. Quel sera le degré de précision du scénario triennal? Est-ce que cela ciblera le montant par organisme?

Les montants ciblés seront alloués par territoire, offrant ainsi une certaine flexibilité à l'équipe et aux bénévoles pour prioriser certains enjeux en fonction des analyses spécifiques à chaque territoire.

6. Les quartiers seront-ils impliqués dans les décisions d'investissement?

Conformément à notre approche habituelle, notre relation continue favorisera les échanges avec les quartiers et les organismes. Ces échanges permettront de finaliser les analyses nécessaires à la prise des prochaines décisions d'investissement.





Sur la méthodologie



Sur la méthodologie

7. Qu'entend-on par repositionnement?

Les répercussions de cette démarche varieront d'un territoire à l'autre. Selon les spécificités locales, le niveau d'investissement pourrait être ajusté à la hausse, à la baisse, ou repositionné. En d'autres mots, à la fin d'un contrat de collaboration (car nous avons l'intention de respecter tous nos contrats), Centraide pourrait choisir de diriger ses investissements vers d'autres organismes, d'autres enjeux ou d'autres populations cibles, que ce soit dans le même quartier ou dans un autre territoire.

Les changements seront plus perceptibles dans certains territoires. Dans les milieux où les ajustements des investissements seront plus importants, ils seront réalisés sur plusieurs années afin d'en atténuer leurs impacts.

8. On parle donc d'une redistribution du financement. De façon générale, quel pourcentage de changement prévoyez-vous d'effectuer sur l'ensemble de vos investissements?

Les repositionnements d'investissements devraient représenter moins de 10 % de notre investissement global annuel. Il convient de souligner que tous les territoires ne seront pas concernés par ces repositionnements.

9. Comment Centraide a-t-il réalisé le portrait de la pauvreté?

Centraide du Grand Montréal documente l'évolution de la pauvreté et des réalités vécues sur son territoire, et ce, à l'échelle fine des quartiers et des municipalités. En plus de cette lecture territoriale, il s'intéresse aux facteurs sociodémographiques associés à un risque accru de pauvreté.

Certains groupes de population sont plus à risque d'être en situation de pauvreté : les familles monoparentales, les personnes vivant seules, les personnes en situation de handicap, les immigrants récents ou à statut précaire (notamment les résidents non permanents), ainsi que des membres des minorités visibles. Sur le territoire du Grand Montréal, ces groupes sont davantage présents dans certains quartiers et territoires, ce qui nécessite l'octroi de moyens plus importants et adaptés à la réalité actuelle. Les secteurs dans lesquels les besoins étaient autrefois les plus criants ne sont en effet plus nécessairement les mêmes aujourd'hui.

10. Aurons-nous accès aux outils d'analyse?

L'équipe de développement social réalise des analyses territoriales en utilisant diverses sources, telles que des données statistiques, des plans de développement social élaborés par les milieux et des échanges avec les acteurs locaux. Depuis de nombreuses années, ces échanges ont enrichi nos analyses en nous fournissant des perspectives pertinentes. Cette approche se poursuivra et contribuera à améliorer les paramètres liés à l'équité.



Étant donné que nous utilisons plusieurs outils d'analyse, il serait délicat de les partager et de les présenter hors de leur contexte, car cela pourrait entraîner des interprétations erronées. C'est pourquoi nous partagerons avec vous certains éléments de ces outils au besoin, mais pas leur intégralité. Au-delà des outils, nous nous engageons à vous expliquer en détails le processus décisionnel et à vous fournir les éléments sur lesquels nos décisions concernant votre organisation sont fondées, ainsi que les analyses qui les sous-tendent.

11. Peut-on connaître les six indicateurs qui seront utilisés pour l'analyse territoriale?

Le principe d'équité réfère à un sentiment de justice qui, sur le plan géographique, vise à assurer à toutes et tous les mêmes conditions d'accès aux ressources et aux divers avantages de la vie en communauté. C'est pourquoi nous utilisons une série d'indicateurs, chacun étant pondéré. Il est important de noter que ces indicateurs sont basés sur les deux quintiles de revenus les plus bas, représentant ainsi 40 % des personnes les moins nanties du territoire concerné. Les indicateurs utilisés sont les suivants : faibles revenus (MPC), monoparentalité, sous-scolarisation, personnes vivant seules, minorités visibles et nouveaux arrivants.

L'équité cherche ainsi à réduire les injustices sociales liées à l'organisation territoriale afin de répondre aux besoins de la population locale. Cependant, l'équité ne signifie pas que les modalités d'accès aux ressources communautaires sont les mêmes partout dans le Grand Montréal: la manière de soutenir chaque milieu doit s'adapter aux caractéristiques spécifiques de son territoire et de sa population.

12. Comment Centraide fera-t-il l'analyse de l'équité territoriale des organismes agissant sur plusieurs territoires?

Nous sommes conscients que certains organismes concentrent leurs activités au sein d'un même quartier, tandis que d'autres desservent des populations en périphérie. Cette distinction entre les organismes qualifiés de locaux et ceux qualifiés de supralocaux (œuvrant de manière significative dans deux ou trois territoires adjacents) est établie grâce à la relation continue entre les conseillers et les organismes, ainsi qu'à travers les informations fournies par ces derniers lorsqu'ils répondent au formulaire profil. Ces informations nous permettent de pondérer l'offre de services d'un organisme à l'extérieur de son quartier, et nous tenons compte de cette pondération dans notre analyse.

13. Étant donné que l'outil utilisé par la Ville et la DRSP sur l'équité territoriale présente certaines lacunes, telles que l'absence de lien causal entre les différents indices et l'utilisation de données provenant du recensement, excluant ainsi les personnes en situation d'itinérance sur le territoire, est-ce que ces lacunes seront prises en compte dans votre propre outil?

Nous avons effectivement pris en considération et tiré des apprentissages des démarches précédemment entreprises par nos partenaires. Étant donné qu'il n'existe pas d'outil d'analyse parfait, nous utiliserons plusieurs sources d'informations qui guideront nos recommandations d'investissement. Nous visons à établir des paramètres clairs pour disposer d'un cadre de référence permettant de définir des objectifs d'investissement, tout en tenant compte d'autres types de données et d'analyses, telles que les plans de quartier, les études spécifiques, les



données fournies par les organismes, etc., comme nous le faisons actuellement. Cette approche nous permet d'explorer différents angles et de prendre des décisions éclairées. Ces analyses seront continuellement évaluées et pourront être améliorées et ajustées à la fin de chaque cycle de contrat.

14. Comment l'évaluation des quartiers est-elle réalisée? Comment prenez-vous en compte la vulnérabilité d'une population par rapport à l'ensemble de celle du quartier? Lorsqu'un quartier s'enrichit, par exemple, c'est souvent au détriment de sa population vulnérable, qui devient de plus en plus isolée. Ainsi, alors que notre quartier s'enrichit, nos populations vulnérables s'appauvrissent et deviennent de plus en plus isolées.

L'équité territoriale est l'un des nombreux éléments pris en compte dans le processus décisionnel entourant les recommandations d'investissement de Centraide. L'Équité, la Diversité et l'Inclusion (EDI) demeurent une grande priorité pour Centraide. Dans cette optique, nous avons identifié, notamment grâce aux échanges avec les acteurs communautaires, des populations et des enjeux prioritaires sur lesquels nous concentrerons nos efforts. Même si ces populations représentent un faible pourcentage, si elles nécessitent un soutien plus intentionnel conforme aux orientations stratégiques de Centraide en matière de développement social, elles seront priorisées dans nos investissements.

Il convient également de préciser que nous ne procédons pas à une "évaluation" des quartiers, mais plutôt à leur portrait, en collaboration avec le milieu communautaire. Nous déployons actuellement des efforts particuliers pour nous rapprocher des acteurs et actrices qui ne font pas partie du réseau de Centraide, afin d'échanger sur des perspectives des quartiers qui peuvent différer de nos analyses actuelles.

15. À quelle fréquence le processus d'équité sera-t-il remis à jour?

Centraide aspire à se doter d'une vision claire et globale de tous ses investissements pour les trois prochaines années. Comme cet exercice complexe doit être réalisé de manière progressive, le scénario sera en quelque sorte une carte routière guidant les investissements à réaliser d'ici 2028.



Sur les organismes



Sur les organismes

16. Quand recevrai-je de l'information sur mon organisation?

Dans le cadre de notre relation continue, vous aurez l'occasion de partager vos commentaires et vos questions avec les conseillers.ères responsables de votre organisme. Ce processus est complexe et comporte plusieurs aspects à prendre en considération. Il est normal qu'il suscite parfois de l'inconfort. Il est à noter que nos analyses ne sont pas encore finalisées pour l'ensemble du territoire, il est donc possible que vous n'obteniez pas toutes les réponses à vos questions pour le moment. Cependant, nous nous engageons à terminer nos travaux d'ici la fin de l'année 2024, afin de partager avec vous nos scénarios d'investissement avant que les décisions soient prises pour l'année 2025-2026.

17. Comment les quartiers seront-ils informés?

Au besoin, des réunions d'informations pourront être organisées dans les quartiers afin de présenter les intentions de Centraide pour les prochaines années. De plus, dans le cadre de notre relation continue, vous aurez la possibilité de partager vos commentaires et vos questions avec les conseillers.ères responsables de votre organisme.

18. Un quartier non ciblé peut néanmoins avoir de grands besoins. Comment pouvonsnous s'assurer de ne pas les laisser tomber?

Nous sommes pleinement conscients de l'ampleur des besoins, et il est impossible pour Centraide du Grand Montréal de répondre à tous ces besoins. C'est pourquoi nous devons renforcer notre alignement sur notre mission et nos orientations, cibler nos priorités et être intentionnels dans nos investissements afin de maximiser leurs impacts.

19. Quel est l'impact prévu pour les organismes qui offrent des services à l'échelle du Québec? Seront-ils touchés par ces orientations? Un organisme qui opère déjà à l'échelle régionale, c'est-à-dire qui ne se limite pas à un seul quartier ou arrondissement, sera-t-il affecté par ces orientations?

Depuis sa création, Centraide collabore avec des organismes régionaux et continuera à les soutenir dans les années à venir. La perspective de l'équité territoriale sera également appliquée à l'échelle régionale afin de répartir nos investissements de manière plus équitable dans le Grand Montréal (Laval, Montréal et Rive-Sud).

Que ce soit à travers le soutien et la participation à des initiatives collectives ou des concertations, l'élaboration de projets ou la tenue d'événements, la contribution de l'ensemble des parties impliquées et impactées par les enjeux sociaux revêt une importance cruciale. Nous aspirons à adopter une perspective globale sur l'ensemble du territoire, tout en tenant compte de nos champs d'action, afin de garantir un déploiement juste et équitable de nos investissements à travers notre réseau.



20. En ce qui concerne l'équité territoriale, comment envisagez-vous d'intervenir auprès des organismes situés dans des quartiers très vulnérables, notamment avec des ententes limitées dans le temps (trois ou six ans)?

Contrairement à certains autres partenaires philanthropiques, Centraide ne dispose pas d'un important capital financier accumulé qui lui permettrait de faire des projections sur plusieurs années. Nous dépendons des campagnes de financement annuelles. Bien que les donateurs nous aient permis d'atteindre des records lors des campagnes des trois dernières années, nous ne sommes pas à l'abri d'une collecte de fonds moins importante que les années précédentes. C'est pourquoi nous devons prévoir des mécanismes nous permettant de mettre fin à la collaboration avec un organisme ou de réduire son financement en cas de difficulté, même si son action est très pertinente. Les contrats à durée déterminée nous permettent de gérer ce risque de manière responsable.

Par ailleurs, comme nous l'avons constaté ces dernières années, nous ne sommes pas à l'abri d'un enjeu ou d'une crise majeure qui pourrait nous obliger à réagir rapidement pour soutenir des organismes (tels que la crise de la COVID, les flux migratoires massifs, ou encore la question de l'itinérance). Si nous souhaitons maintenir, voire accroître, cette agilité, il est nécessaire de nous engager sur une durée déterminée afin de disposer des fonds nécessaires pour répondre aux enjeux émergents. Toutefois, si un enjeu persiste sur le territoire et qu'un organisme reste pertinent pour lutter contre cet enjeu, son contrat sera renouvelé, comme c'est actuellement le cas pour la très grande majorité de nos ententes contractuelles.

21. Les quartiers sous-financés, peuvent-ils espérer une hausse de financement?

Des discussions ont déjà été entamées dans la plupart des milieux concernés, ce qui a conduit, dans certains cas, à des investissements supplémentaires au cours des dernières années. Ces augmentations ont pu se traduire par la consolidation des investissements dans des organismes existants, mais également par de nouvelles collaborations. Les organismes souhaitant manifester leur intérêt à collaborer avec Centraide peuvent le faire via notre site web à l'adresse suivante : https://www.centraide-mtl.org/profils-des-organismes-et-projets-soutenus/